



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT D'EPINAL

CANTON D'EPINAL 1

COMMUNE DE CHANTRAINE

Séance du Conseil Municipal
en date du 12 Septembre 2024

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre le douze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué (convocation en date du 03/09/2024 affichée le 03/09/2024), s'est réuni en séance publique à la Mairie de Chantraine sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

Etaient présents : Monsieur Marc BARBAUX, Maire, Mesdames Sandrine HINGRAY, Audrey HUSSON et Monsieur Michel AUBERT, Jean-Daniel BOXBERGER, Jean-Pascal VALDENNAIRE Adjoint, Mesdames Agnès BOUDOT, Anne VIGUIER **Conseillères Municipales déléguées**, Mesdames Marie-Noëlle DUMARTIN, Anne-Marie GIRARDIN, Marie-Laure MULOT et Messieurs Sébastien BAUR, Jacques CHAPON, Clément CLAUDEL, Mickael ROBERT, **Conseillers municipaux**.

Etaient excusés : Mesdames Brigitte GILLE (pouvoir à M. BARBAUX), Charlotte GOTTMANN (pouvoir à M. BOXBERGER) et Messieurs Patrick DORGET (pouvoir à M. AUBERT), Gérard HUMBLOT (pouvoir à Mme HINGRAY), Max RICHARD (pouvoir à M. CHAPON).

Étaient absents : Madame Martine OHNIMUS et Monsieur Slim HARDIAL.

Formant la majorité des membres en exercice

Nombre de conseillers en exercice : ... 22
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 20

Monsieur AUBERT Michel a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance (30 mai 2024) est lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- 1°/ *Finances – Propositions de non-valeurs pour les créances dont le recouvrement est irrémédiablement compromis.*
- 2°/ *Tableau du personnel communal – Créations et suppressions de postes.*
- 3°/ *Nouvelle convention d'adhésion au service commun d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs au droit des sols entre la commune et la Communauté d'Agglomération d'Epinal : autorisation de signature.*
- 4°/ *Convention d'adhésion au service commune d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à la publicité extérieure entre la commune et la Communauté d'Agglomération d'Epinal : autorisation de signature.*
- 5°/ *Rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols.*
- 6°/ *Attribution d'un nom à la place située en partie amont de la Maison Charles Grandemange.*
- 7°/ *Autorisation de signature du marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public.*
- 8°/ *Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration SPL-Xdemat*
- 9°/ *Fixation des tarifs des encarts publicitaires à insérer dans le « Chantraine Echo 2025 ».*
- 10°/ *Informations et questions diverses.*

Le Conseil Municipal a acté les décisions suivantes :

Délibération N° 1 - Finances - Divers - Propositions de non-valeurs pour les créances dont le recouvrement est irrémédiablement compromis.

Rapporteur : Madame Audrey HUSSON, Adjointe déléguée aux finances.

A la majorité des suffrages exprimés : 19 voix pour et 1 abstention (M. Mickael ROBERT)

PRONONCE l'admission en non-valeur des créances pour un montant de 203.40 €, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur si celui-ci s'avérait possible.

Délibération N° 2 - Fonction publique - Personnel contractuel - Créations et suppression de postes.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

DECIDE :

1) La création, à compter du 1^{er} septembre 2024, de deux postes d'adjoint d'animation principal de deuxième classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour exercer les missions ou fonctions suivantes :

* *Animation périscolaire matin, midi et soir à l'école maternelle et à l'ALSH : contrat de 25h00 (recrutement CDD pour un emploi à temps non complet) : 1 poste ;*

* *Poste d'ATSEM : contrat de 29h00 (recrutement CDD pour un emploi à temps non complet) : 1 poste.*

2) De créer, pour un accroissement temporaire d'activité, un emploi non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet à compter du 2 septembre 2024 jusqu'au 20 décembre 2024 (durée de trois mois et demi), à savoir :

* un contrat en CDD à raison de 19h00 hebdomadaires ;

De fixer la rémunération sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint d'animation, indice majoré 366.

3) La suppression à compter du 1^{er} septembre 2024 d'un emploi permanent dans le grade d'adjoint d'animation principal deuxième classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet exerçant les missions ou fonctions suivantes, pour renonciation d'un agent :

* 1 CDD de 30 heures* *Animation périscolaire matin, midi et soir et ALSH (emploi à temps non complet).*

Délibération N° 3 – Urbanisme – Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols – Nouvelle convention d'adhésion au service commun d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs au droit des sols, entre la commune et la Communauté d'Agglomération d'Epinal : autorisation de signature.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

DÉCIDE :

D'APPROUVER la nouvelle convention d'adhésion au service commun en matière d'instruction du droit des sols et des autorisations de travaux de la Communauté d'Agglomération d'Epinal ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Délibération N° 4 – Environnement – Convention d'adhésion au service commun d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à la publicité extérieure, entre la commune et la Communauté d'Agglomération d'Epinal : autorisation de signature.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

DÉCIDE :

D'APPROUVER la nouvelle convention d'adhésion au service commun de la Communauté d'Agglomération d'Epinal pour l'instruction des demandes d'autorisation et différents actes en matière de publicité extérieure,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Délibération N° 5 – Urbanisme – Actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols – Rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

DÉCIDE :

D'ADOPTER le rapport triennal de bilan du ZAN 2021-2023 tel que joint à la présente délibération.

Monsieur Jacques CHAPON s'interroge sur les stades sportifs de la Communauté d'Agglomération d'Epinal : Faut-il tous les convertir en synthétique, en remplaçant la pelouse naturelle par du plastique ?

Un débat est engagé sur le sujet en faisant valoir les avantages et les inconvénients des différentes surfaces de jeu.

Délibération N° 6 – Domaine et patrimoine – Divers actes de gestion du domaine privé – Attribution d'un nom à la place située en partie amont de la Maison Charles Grandemange.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

VALIDE, la dénomination « *Esplanade de la Libération* » pour la place située en amont de la Maison Charles Grandemange.

Délibération N° 7 – Commande publique – Marchés publics – Passation des marchés – Marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public : autorisation de signature.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché selon la procédure adaptée ouverte à intervenir, dans les conditions indiquées en séance aux conseillers municipaux ;

DIT qu'une première commande sera inscrite au budget 2024.

Délibération N° 8 – Divers domaines de compétences des communes – Société Publique Locale SPL-XDemat : examen du rapport de gestion du conseil d'administration.

Rapporteur : Monsieur Marc BARBAUX, Maire.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

APPROUVE le rapport de gestion du Conseil d'administration de la Société Publique Locale SPL-XDemat ;

DONNE ACTE à Monsieur le Maire de cette communication.

Délibération N° 9 – Finances - Divers – Fixation des tarifs des encarts publicitaires à insérer dans le « Chantraine Echo 2025 ».

Rapporteur : Madame Sandrine HINGRAY, Adjointe déléguée à la communication.

A l'unanimité des suffrages exprimés : 20 voix pour,

VALIDE les tarifs des encarts publicitaires, à savoir :

- **1/8^{ème} de page** : 255 €
- **1/4 de page** : ... 340 €
- **1/2 page** : 510 €
- **1 page** : 680 €

Insertion sur 2^{ème} page de couverture : tarif format choisi + 20 %.

Puis sont données au conseil municipal les informations suivantes :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des faits suivants :

- La **signature d'un marché de fourniture d'un panneau d'information électronique** auprès de la société LUMIPLAN pour un montant de **14 388.00 € TTC**.
- **FREE a un projet d'installation d'antenne** sur le territoire communal ; elle est en projet au lieu-dit « *Bois le Duc* », à côté du terrain de tennis. Une **demande d'état initial d'exposition aux ondes électromagnétiques** va être demandé auprès de l'ANFR sur plusieurs sites de la commune. De plus, une **étude d'impact** sera réalisée par FREE.
- La Communauté d'Agglomération d'Epinal réalise un **groupement de commandes pour la fourniture d'électricité**. Etant engagée avec la métropole du Grand Nancy, la commune étudiera la possibilité d'intégrer le groupement de commandes à la fin de son engagement.
- Les agents des espaces verts ont **nettoyé le cimetière**.
- Monsieur le Maire propose de **prolonger les horaires d'allumage de l'éclairage public jusqu'à 23h00**.

L'ensemble des élus présents sont favorables à cette modification.

Monsieur AUBERT informe que :

- Des **travaux** ont été réalisés durant l'été **dans les écoles** et que le personnel technique a réalisé un **très bon travail**.
- L'ensemble des **travaux de voirie prévu pour 2024** ont été réalisés.
- Des **travaux supplémentaires** ont été effectués au **Vallon d'Olima** afin de renforcer le talus soutenant la voirie, pour environ 36 000 €.
- La **baie vitrée de la Salle Robert ABBA** à la Maison Charles Grandemange sera changée la semaine prochaine.
- L'**isolation des plafonds du 2^{ème} étage de la mairie** seront réalisés la semaine prochaine.
- L'**abattage des sapins de l'étang** est également prévu la semaine prochaine.

Monsieur BOXBERGER informe que :

- La **rentrée des classes s'est bien déroulée** dans les écoles chantrainoises. Les **effectifs** sont les suivants :
 - * *école élémentaire* : 155 élèves pour 7 classes
 - * *école maternelle* : 63 élèves pour 3 classes.
- Les **Italiens** rendront visite aux Chantrainois **du 10 au 13 octobre 2024**.
- Les « **Cafés de Candide** » sur le **thème des champignons** sont programmés le **10 octobre prochain à 18h30**.
- La **cérémonie de commémoration de la Libération de Chantraine** se déroulera le **23 septembre 2024 à 17h30** (rassemblement à 17h15).

Madame VIGUIER présente le rapport d'activité de la bibliothèque municipale de Chantraine :

La bibliothèque a **ouvert ses portes en mars 2024**. Une équipe de **23 bénévoles** anime celle-ci, accompagnée par un agent communal.

Cinq groupes de travail ont été constitués pour gérer la bibliothèque :

- 1- Traitement du livre
- 2- Accueil, prêts, retours, enregistrements
- 3- Achat des livres (adultes et jeunesse)
- 4- Animation
- 5- Communication

Fréquentation :

Depuis l'ouverture, 590 passages emprunteurs et 310 visiteurs.
169 abonnements ont été pris : 96 adultes et 73 enfants.
La bibliothèque possède un fond de 3907 documents.

Actions culturelles :

- **Animations régulières** (heure du conte le 1^{er} samedi de chaque mois) et **ponctuelles** (jeux de société) et **en projet** (petits déjeuners littéraires, partenariat avec les deux écoles, Lire et Faire Lire, temps de lecture avec le périscolaire l'après-midi (Jean-Daniel et Elise à voir))
- **Rencontres et dédicaces auteurs** (une prévue en octobre)
- **Participation événement locaux** (Patrimoine humain), **départementaux, régionaux et nationaux** (Biblis en folies)
- Coups de cœur, thématiques
- **Ateliers 0-3 ans** (prêt de mallettes par la MDV).

Points de progression :

- **Espace informatique** : repenser le coin enfants et l'espace informatique
- **Emplacement du bureau de Cécile**
- **Comment valoriser la bibliothèque à la mairie ?**
- **Portage à domicile** (voir avec Brigitte - CCAS)
- **Ados et pré-ados** (CDJ)
- **Déco à améliorer** (sur des thématiques, saisons, dates phares nationales, ...)
- **Tableau des suggestions...**

Madame HINGRAY demande à l'ensemble des élus présents de bien vouloir lui faire parvenir les articles qu'ils souhaitent faire paraître dans le prochain « *Chantraine infos* ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Le Maire,



Marc BARBAUX



Le Secrétaire de séance,

Michel AUBERT



Présent Procès-verbal affiché le 11 OCT. 2024